

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 65 (1929)

**Heft:** 2

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LXV<sup>e</sup> ANNÉE  
N<sup>o</sup> 2.

19 JANVIER  
1929

# L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

---

SOMMAIRE : C. A. LOOSLI : *Réflexions d'un ancien enfant difficile.* — C. BAUDAT-PINGOUD : *Réflexions sur la lecture.* — CH. LUGEON : *Orientalisation professionnelle.* — COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES TRAITÉS RELIGIEUX DE LAUSANNE : *Une centenaire qui s'en va.* — PARTIE PRATIQUE : A. R. et A. HUGUENIN : *Réponses.* — E. P. : *Classe à trois degrés.* — LUC. CHAUDET : *Leçon sur le sucre ordinaire et le sucre de fruit.* — LES LIVRES. — S. P. R. — J. LAURENT : *L'école, la famille et les pouvoirs publics.*

---

## RÉFLEXIONS D'UN ANCIEN ENFANT DIFFICILE

M. Carl Albert Loosli, homme de lettres, poursuit depuis plusieurs années une campagne énergique pour la réforme des internats, où quelquefois — et c'est trop souvent — des orphelins et des enfants moralement abandonnés sont traités avec une étrange absence de sympathie humaine. Ses deux livres, *Anstaltsleben* et *Ich schweige nicht*, ont fait du bruit, et c'est heureux, car ils contiennent des vérités qui devaient être dites. M. Loosli ne s'est pas borné d'ailleurs à critiquer. Il a fait œuvre constructive aussi en qualité de membre de la Commission bernoise de surveillance à laquelle on doit la création de la colonie agricole de la Montagne de Diesse. La Conférence romande des enfants difficiles, réunie à Genève en novembre 1928, a été heureuse d'inviter M. Loosli. Ses réflexions ont vivement frappé l'auditoire qui en a demandé la publication, par la voie notamment des membres du comité de *Pro Familia*. Il a été convenu d'ailleurs que l'on publierait également une autre étude, celle de M. Ray Ogden, montrant ce que l'on peut obtenir d'une vie d'internat bien dirigée, où les enfants sont associés aux responsabilités. Nous espérons pouvoir la donner prochainement.

P. B.

Avant d'entrer en matière, je tiens à confesser que mes expériences propres, jointes à celles de la plupart de mes anciens camarades d'internat, m'amènent à en répudier le système d'éducation, en principe. Je suis un adversaire acharné de toute éducation par séries, même pour l'enfant normal, mais à plus forte raison encore pour l'enfant difficile.

Ceci posé, je crois qu'on fait généralement le tort à l'enfant difficile de l'assimiler de prime abord à l'enfant taré, amoindri, vicieux. Je ne soutiens point qu'il ne puisse pas l'être aussi, mais en règle générale, il est simplement l'enfant singulier, original, l'enfant fortement individualiste, ce qui ne veut pas dire, qu'il soit nécessairement compliqué. Au contraire !

Il n'est souvent que l'enfant spécialement doué, sensible, sen-

sitif, vivant une vie intérieure très intense, laquelle se manifeste par des fermentations psychiques et intellectuelles fortement prononcées.

C'est ainsi qu'il peut être raisonnable, ronchonneur. Ce n'est souvent pas un défaut, car cela peut être l'émanation du courage intellectuel ou moral gauchement affiché, ce qui est loin d'être le synonyme de l'arrogance. Cela peut être aussi une simple impuissance d'élocution, trop souvent mal interprétée de l'éducateur, qui n'y voit que rébellion et entêtement.

Il y a aussi l'enfant curieux, dont la curiosité, pour être agaçante et gênante, n'est pas forcément malsaine. Mais elle est parfois si imprévue, si insistante, si baroque, qu'elle désarçonne l'éducateur et souvent l'offusque.

Il y a l'enfant possédé de la passion de l'équité. — Pas commode pour un sou, ce type-là ! Mais la passion en elle-même est infiniment précieuse, même là où, faute de lumières suffisantes, elle se trompe d'objet ou d'application. L'éducateur ne peut ni ne doit l'exterminer chez cet enfant, mais il peut la régulariser en lui fournissant la matière propre à son exercice désirable et fertile. Car l'enfant épris d'équité manifeste toujours un caractère net, propre et décidé ; or, nous avons besoin de caractères.

Il y a l'enfant fantaisiste. La fantaisie dénote presque toujours un fort talent quelconque et parfois du génie. Il s'agit donc de l'accorder aux réalités de la vie, et non point de l'extirper, car, dans la plupart des cas, la fantaisie est ce qu'il y aura de plus précieux dans cet enfant.

Il y a l'enfant mélancolique, l'enfant rêveur, proche parent de l'enfant fantaisiste. C'est parce qu'il réfléchit ou qu'il songe, qu'il s'étonne de tout, parce que sa vie intérieure est particulièrement intense, qu'il a la digestion intellectuelle et psychique laborieuse et lente. Il ne réalise qu'à bon escient ; aussi, cet enfant-là passe-t-il, la plupart du temps, pour un cancre qui décourage ses pédagogues, comme il advint, par exemple, à Anatole France, l'enfant difficile par excellence.

Quoi qu'il en soit, l'enfant difficile est avant tout crédule et d'une surprenante naïveté. L'inavraisemblable est souvent ce qui lui est le plus familier. Il attend et croit toujours au miracle, et le miracle ne lui en impose point, puisque, pour lui, le miracle, l'extraordinaire, se confond avec sa vie normale. Il vit une vie à lui, souvent presque impénétrable, en tout cas étrange, hors du cadre commun.

C'est pour cette raison, que tout ce qu'il dira ou fera, aura pour lui-même un autre sens que pour son entourage, et c'est la raison pour laquelle il aura toutes les chances d'être mécompris et mal interprété, — le plus souvent à son désavantage. C'est que nous commettons le tort de juger ses actes et paroles d'après notre mentalité, nos expériences et notre vie, plus ou moins désabusée, d'adultes. De là de ces froissements intimes de l'enfant qui ne se pardonneront jamais, et qui se traduiront par une résistance active ou passive. Si cette résistance est active,— à la bonne heure,— alors tout n'est pas encore perdu, puisque l'éducateur peut en tirer de précieuses indications sur la mentalité spéciale du sujet, à laquelle il pourra s'adapter et sur laquelle il lui sera loisible de reprendre et d'exercer son emprise, à la condition toutefois qu'il le fasse d'une manière intelligente et, avant tout, bienveillante. Mais, malheur à lui et à l'enfant si la résistance devient passive. Alors l'enfant deviendra extérieurement sage, il se pliera à la discipline imposée, parce qu'il le faut bien, mais il méprisera celui qui la lui impose, il se sentira supérieur à lui et s'enlisera toujours davantage dans l'inextricable labyrinthe de sa vie intérieure propre, de plus en plus dévergondée. Il paraîtra apathique, quoique doué d'une sensibilité immense, mais il sera pervers d'esprit et d'âme, mais sa précocité intellectuelle et morale sera désormais insaisissable à l'éducateur.

Pour le pédagogue, le tout consiste à pénétrer chaque enfant individuellement, avant de vouloir le conduire ou l'influencer. C'est pénible, très pénible ! Pour y arriver, je ne vois guère que trois moyens. Le premier, l'essentiel, c'est l'affection cordiale, mais discrète, de tous les instants. C'est aussi le plus difficile, car il y a des types d'enfants qui énerveraient un mollusque. Le second moyen, qui découle du premier, c'est la patience. Il faut savoir attendre. Rien ne vient d'un coup. Il faut du temps à tout, et l'insuccès, même souvent réitéré, n'ose point décourager l'éducateur. L'enfant, même le plus difficile, ne résistera pas, à la longue, aux efforts bienveillants, toujours renouvelés, à moins d'être idiot, mais alors il ne tombe plus sous le domaine de la pédagogie, mais sous celui de la psychiatrie.

Laisser venir ; mieux vaut ne rien faire du tout que fausser un rouage ou casser un ressort !

Le troisième moyen est donc le tact. Il faut bien assiéger, mais pour cela, il n'est pas rigoureusement nécessaire de bombarder l'âme de l'enfant. Ce qui n'empêche pas qu'il faille la vaincre et

pour la vaincre, il faut l'avoir pénétrée. Ceci est d'autant plus difficile qu'elle se dérobe souvent, parce qu'elle est flottante, mobile, parce qu'elle se cherche elle-même, parce qu'elle se trouve à l'état labile de formation. Si nous arrivions à faire comprendre à chaque enfant sa propre individualité, ils seraient tous éduqués d'emblée et le reste ne serait que finissage et polissage.

L'enfant difficile, — non — l'enfant tout court, demande plutôt et en premier lieu de la compréhension sympathique ce qu'on est convenu d'appeler un bon traitement. Nous avons tous reçu des gifles qui nous ont stimulés et subi des regards que nous ne pardonnons pas, parce qu'ils nous ont avilis. Si l'enfant se sent vraiment compris, il s'accommodera facilement d'une vie rude et même dure, et à cette condition-là, mais seulement à cette condition, son âme en sera trempée, son esprit aiguisé, son corps fortifié.

Exemplifions !

Un enfant vous servira une imposture manifeste. Dites-lui qu'il est un menteur, punissez-le, grondez-le, et vous l'aurez peut-être aliéné à vos efforts pour toujours. Car, il est possible qu'il ait peuplé son imagination d'êtres fictifs, qui lui sont plus proches, plus familiers, plus réels que la réalité même. Et pourtant, instinctivement, il s'en défie. Il vous aura menti à titre d'expérience, pour le contrôler. Vous n'avez pas compris la question brûlante d'angoisse qui était enveloppée dans son mensonge, vous l'avez rabroué. Eh bien ! Il tentera l'expérience une autre fois, bien des fois encore peut-être. Il vous mentira encore, et si vous finissez par comprendre, vous arriverez à le guérir ; sinon, ou s'il ne renouvelera pas l'expérience, toutes les chances sont données, pour qu'il soit perdu pour vous et pour lui, vous ne trouverez plus le moyen de l'équilibrer.

Or, établir l'équilibre, voilà le but essentiel à poursuivre dans l'éducation de l'enfant difficile. Car l'enfant difficile, c'est l'enfant plutôt déséquilibré que compliqué.

Pour y réussir, il est important de le convaincre qu'il ne diffère guère de la multitude de ses congénères, afin de l'y embriagader peu à peu. Combattez en lui la vanité de se croire un être singulier, un cas spécial, et si vous arrivez à l'en convaincre, votre tâche envers lui sera accomplie, ou presque.

Pour y suffire, il faut observer le sujet d'une manière aussi pénétrante que faire se peut, mais non point l'épier. Quoi qu'il fasse, ne jamais marquer trop de surprise, ni s'en laisser bluffer. Envisager même ses élucubrations les plus fantastiques et les plus

désordonnées comme quelque chose, qui, à la rigueur, était à prévoir, à quoi l'on pouvait s'attendre, qui ne vous étonne pas outre mesure, et vous verrez qu'il s'en lassera et finira par rentrer dans le rang.

Respectez la pudeur de l'âme, surtout lorsqu'elle est dévoyée, car c'est alors qu'elle est le plus sensible. Observez sans cesse, oui ; mais non point d'une surveillance indiscrete. Une âme ne s'ouvre pas par effraction.

Accordez à l'enfant autant de liberté qu'il est humainement possible de lui concéder, car il se cherche lui-même, tout comme vous le cherchez aussi, et tous deux, vous ne vous trouverez point, s'il y a contrainte. Car, ne l'oubliions jamais : en tout état de cause, la confiance jointe à la louange porte plus loin que le blâme. La louange doit entraîner, donc aller au devant de l'effort du sujet. La louange est la sage-femme du bien naissant.

Le blâme, par contre, peut être, je n'en disconviens pas, un stimulant extraordinaire. Mais pour être efficace, il ne suffit pas qu'il soit justifié en soi, il faut encore qu'il parte d'une autorité que l'enfant, une fois pour toutes, a délibérément acceptée et reconnue d'intelligence et de cœur. Autrement il découragera.

Or, il faut encourager, non point décourager, et pour pouvoir encourager, il faut posséder la confiance illimitée et presque aveugle du sujet.

Une fois sa confiance vraiment acquise, l'enfant difficile est affectueux, dévoué et maniable par définition. De ce moment-là, il ne sera peut-être pas l'enfant sage, mais à coup sûr l'enfant bon, l'enfant facile par excellence, l'enfant éduquable, sinon déjà éduqué pour la vie commune et plus encore pour cette vie supérieure à laquelle nous tendons tous et qui, des deux vies, est la plus importante.

\* \* \*

Et maintenant, je suis intimement persuadé, que ce que je viens de vous dire, vous fait sourire intérieurement, et qu'il n'y a que votre urbanité qui vous retient de me dire, que tout cela ne sont que des vérités de M. de La Palisse, que vous connaissez aussi bien et même bien mieux que moi.

Si vous pensez de la sorte, vous aurez grandement raison et je serai le premier à en convenir. Je ne les ai certes point énoncées, une fois de plus, dans la présomption de vous en apprendre. Mais je tenais à les résumer simplement pour justifier vis-à-vis de vous ma confession première, tendant à répudier toute éducation collective dans les internats.

En effet, puisque l'individualisation de l'éducation, telle que je la désire, est déjà infiniment difficile, parfois même impossible dans le cadre de la famille, à plus forte raison le sera-t-elle dans l'internat, privé des ressources premières qui constituent dans leur ensemble la base même de l'éducation familiale.

C'est-à-dire l'amour tout naturel et instinctif, que portent les parents à leur progéniture ; l'homogénéité du milieu, à partir du jour de la naissance des petits, jusqu'au moment où ils s'envolent du nid familial ; la communauté d'intérêts, de tendances, de condition sociale, de traditions ancestrales, en un mot, toute la complexité de l'organisme vivant et vivifiant qu'est la famille naturelle, et dont même le meilleur internat ne sera toujours, au mieux aller, qu'une imparfaite copie, sinon une méchante caricature.

C. A. LOOSLI.

#### RÉFLEXIONS SUR LA LECTURE

M. Garcin, directeur d'école à Paris, publie sous ce titre, dans *l'Education enfantine* du 10 novembre 1928, un article suggestif au point de vue pratique.

La lecture de ces lignes m'a causé un plaisir extrême. Il est très encourageant de se trouver en accord parfait avec une personnalité parisienne qui a examiné à fond les diverses méthodes en présence aujourd'hui et qui aboutit aux mêmes conclusions que soi-même.

Sans aucune entente préalable, puisque nous sommes étrangers l'un à l'autre, M. Garcin et moi, nous avons adopté la même méthode et les mêmes procédés, après trente et quarante ans de pratique.

Ce n'est pas cependant par incompréhension ou par méconnaissance des idées nouvelles en matière pédagogique.

Cet aboutissement commun prouve, au contraire, qu'une expérience sincère et conscientieuse ramène toujours aux moyens les plus simples, les plus vivants et les plus logiques d'enseigner quelque chose, même si ces moyens sont anciens.

Voici, en résumé, ce que dit M. Garcin dans son article :

Avec une ironie souriante, il se défend d'intervenir dans le débat ouvert entre les partisans de la méthode globale et ceux de la méthode analytique. Il préfère rester sur le terrain plus solide de la pratique et des résultats obtenus.

Il constate que, pour apprendre à lire, l'enfant se sert de sa mémoire auditive, puis de sa mémoire visuelle, ces deux facultés combinant leur action pour la renforcer.

La méthode globale fait surtout appel aux yeux, et c'est insuffisant. Il ne suffit pas que l'enfant sache reconnaître sans hésiter la forme globale d'un ou de plusieurs mots pour savoir lire d'autres mots.

Savoir lire, c'est connaître les éléments qui composent les mots, c'est-à-dire les lettres et les syllabes.

Pour cela, l'enfant doit d'abord entendre le son et voir ensuite sa forme graphique. C'est la marche absolument logique et naturelle. Le musicien suit le

même processus pour l'étude ou l'enseignement de la musique. L'audition du son précède aussi la vision de la note qui est la forme graphique du son.

M. Garcin constate que le sens du toucher peut aider à l'étude de la lecture et de l'écriture chez les enfants très jeunes ou chez les anormaux. On peut se dispenser d'y faire appel avec les écoliers de nos classes ordinaires. Un tracé dans l'espace suffit pour remplir le but visé : fixer la forme de la lettre dans la mémoire<sup>1</sup>.

Les grandes lettres mobiles en papier émeri sont donc réservées aux classes enfantines ou aux classes d'anormaux. L'auteur se place ici au point de vue strict de la lecture et de l'écriture. Il me permettra de faire remarquer que les petites lettres mobiles sont le moyen le plus efficace et le plus vivant pour faire bien comprendre la formation des syllabes et des mots, c'est-à-dire les premiers éléments de l'orthographe.

M. Garcin explique ensuite comment il fait tracer en l'air la lettre i en indiquant à haute voix les mouvements nécessaires. Il procède de même pour l'étude de chaque lettre nouvelle.

Ce procédé est donc exactement celui que j'ai décrit en 1923, dans la notice sur la marche à suivre dans l'emploi de mes tableaux et jeux de lecture.

Puis M. Garcin fait le procès du matériel trop copieux et trop souvent inutile, encombrant les armoires. Il dit avec raison : Un procédé a tout juste la valeur de celui qui l'emploie. Il estime que, pour qu'un enfant apprenne à lire et à écrire il faut que le maître s'occupe de lui. Il faut exiger que chaque enfant fournisse un effort journalier et persévérent.

Le matériel le mieux compris, mis entre les mains des écoliers, sans suite logique et sans contrôle, les amuse sans les instruire. Il disperse l'intérêt et l'attention au lieu de les concentrer.

La liberté de l'enfant et le respect de son individualité n'exigent pas la non-intervention du maître, dit très justement M. Garcin. Pour se rallier au principe de l'abstention et de l'observation passive des réactions de l'enfant, il attend que les résultats obtenus par les partisans de cette méthode soient au moins équivalents à ceux qu'il obtient lui-même.

Je partage son avis sur ce point aussi. Seuls les résultats obtenus prouvent la valeur d'une méthode et d'un procédé nouveaux ou anciens. Ici encore, il faut préciser. Un de nos inspecteurs nous disait récemment : « Tous les enfants intelligents peuvent apprendre à lire et à écrire en peu de temps avec n'importe quelle méthode. Mais, sans parler des vrais anormaux, il y a, dans chacune de nos classes primaires, tout un groupe d'écoliers moins bien doués, plus lents d'esprit ou simplement paresseux. Laissés à eux-mêmes, ils n'apprendraient rien ou très peu de chose. Ils ne posséderaient pas même le minimum de connaissances qui leur est indispensable pour gagner leur vie plus tard. ».

La méthode globale elle-même dépasse, au point de vue de la lecture, la compréhension de ces élèves-là. Cette conclusion s'impose après la lecture d'un article paru dans *l'Éducateur*, N° 23, page 356. On sent que l'auteur du dit article

<sup>1</sup> Ce procédé, vieux de cinquante ans au moins, garde aujourd'hui toute sa valeur.

utilise la méthode globale avec l'enthousiasme et la maîtrise nécessaires. Elle nous dit que, dans sa classe de 35 enfants de 6 à 7 ans, les élèves les plus avancés ont pu lire dans un livre après huit mois et demi. Dix enfants retardés ne sont pas arrivés à lire à la fin de l'année scolaire.

M. Garcin nous dit, lui, que tous ses écoliers de 6 à 7 ans savent lire et écrire, au bout de six mois. Car ce directeur d'un groupe scolaire de cinq cents dirige en même temps une école expérimentale de 50 à 60 écoliers de 6 à 7 ans, sortis de milieux ouvriers. Il parle donc de choses vécues et d'expériences directes.

Dans un cadre plus modeste, j'arrive à des résultats identiques. Ma classe compte 36 garçons de 7 ans, venant de milieux très divers. Les bons élèves lisent et écrivent correctement après trois mois au plus. Tous les autres y arrivent au bout de six mois, même les retardés et les échoués de l'année précédente qui forment toujours environ le tiers de la classe.

On m'objectera que la lecture et l'écriture ne sont qu'une partie du programme et que la méthode globale développe toutes les facultés de l'enfant en mettant ces deux branches à la base même du centre d'intérêt choisi et en les rendant ainsi vivantes dès le début. Je crois, avec M. Garcin, que la technique de la lecture, aussi bien que celles des mathématiques, de la musique ou du dessin, mérite d'être étudiée à part, avec soin et méthode, pour elle-même. Cela demande un effort, parfois ennuyeux. Mais, pour savoir bien une chose, il faut l'apprendre bien, même si pour cela il faut se donner de la peine et lutter contre ses penchants naturels. Or, la loi du moindre effort et l'amour du jeu sont bien plus naturels chez les enfants et même chez les adultes que l'amour du devoir et de l'étude.

D'ailleurs, l'apprentissage de la lecture, même s'il est fait son après son, en obligeant l'enfant à un effort soutenu, peut et doit être intéressant et joyeux.

Quant aux centres d'intérêt, ils gardent leur place à côté des techniques — lecture, écriture, orthographe, calcul, dessin, solfège — jusqu'à ce que les éléments de ces techniques soient compris, assimilés et digérés par nos petits écoliers.

Lorsque ces bases solides sont posées, ce qui demande six mois au plus pour tous les élèves d'une classe ordinaire, les centres d'intérêts peuvent inspirer et vivifier toutes les leçons en leur fournissant la directive, l'unité et l'intérêt qui les rendent fructueuses.

La tâche du maître en est simplifiée. La fatigue et le surmenage sont supprimés pour lui et pour ses écoliers. Un travail intéressant et varié, des progrès suivis jour après jour, un développement harmonieux de toutes les facultés de tous les écoliers, ce but vaut la peine d'être poursuivi et atteint.

Enfin, un point qui mérite d'être signalé en terminant, c'est que le matériel nécessaire peut être simplifié aussi et bien gradué. Il est plus intéressant et plus utile. Il demande un minimum de contrôle, car il peut occuper chaque enfant à un travail utile pendant une demi-heure, sans fatigue et sans ennui.

L'école nouvelle sait ainsi conserver tout ce qui, dans le passé, a fait ses preuves et mérite de rester sur le plan de la vie. Elle adopte, après un examen consciencieux, tout ce qui constitue un progrès et un bien pour l'enfant.

C. BAUDAT-PINGAUD.

### ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Toute une jeunesse va quitter les bancs de nos écoles, et se lancer dans la vie active. Nos efforts ont concouru au développement de l'intelligence et de l'adresse manuelle, mais ils seraient inopérants s'ils n'étaient complétés par une juste compréhension des exigences des divers métiers, aussi bien au point de vue aptitudes qu'à celui de la durée du temps d'apprentissage, aux garanties d'avenir.

Il nous paraît opportun de faciliter dans la mesure de nos faibles moyens l'orientation de nos jeunes gens en proposant en toute modestie à nos collègues de bien vouloir éventuellement commenter les lignes qui suivent.

\* \* \*

Quelle grossière erreur que de croire qu'il est possible de savoir un métier sans l'avoir appris !

Ne compte pas sur la chance, compte sur ton effort.

\* \* \*

#### **Groupe I.**

##### **Les métiers du bois.**

Les principaux métiers du bois sont les suivants :

charpentier.	boisselier,
menuisier,	tonnelier.
ébéniste,	charron et carrossier.
sculpteur,	constructeur de bateaux.
tourneur,	tapissier.
parqueteur,	tapissier-décorateur.
menuisier-modeleur,	matelassier.
vannier,	outilleur sur bois.
fabricant de cannes et skis.	

Il existe encore d'autres métiers où l'on travaille le bois ; mais ce sont des spécialités qui ne rentrent pas dans le cadre de cette étude.

Voici quelques renseignements sur les principaux métiers sur bois :

**Charpentier.** — Ce métier est extrêmement intéressant et important. Certains travaux font l'admiration des connaisseurs ; ainsi bon nombre d'escaliers tournants, des ponts en bois, des clochers d'église ou d'édifices.

Le jeune homme qui désire devenir charpentier doit être courageux et prudent, il doit avoir le sens des lignes et des formes, ainsi que certaines facilités de compréhension ; il doit connaître les préliminaires du dessin linéaire et posséder de bonnes notions de géométrie descriptive.

Il doit être de forte constitution, solide des reins, des bras et surtout des jambes, avoir bonne poitrine, bonne vue et le coup d'œil juste. Pas de vertige.

**Menuisier.** — La menuiserie embrasse deux branches distinctes de l'industrie du bois : la menuiserie en bâtiment, qui est la plus importante, et la petite menuiserie.

La menuiserie en bâtiment comprend la fabrication des portes, fenêtres, vitrages, volets, armoires, boiseries, soubassements, etc.

La petite menuiserie s'occupe de la fabrication des tables, bancs, buffets,

matériel scolaire, meubles traités en bois massif et d'une facture plutôt simple.

Pour devenir bon menuisier, l'apprenti devra posséder à peu près les mêmes qualités que celles qui sont requises de son collègue charpentier.

**Le parqueteur** s'occupe de la fabrication et surtout de la pose des planchers, parquets, et de leurs accessoires. C'est un métier dérivé de celui de menuisier.

Nous ne conseillons pas de placer un jeune homme en apprentissage directement chez un parqueteur ; mieux vaut lui faire apprendre le métier de menuisier. Tous les bons parqueteurs sont des ouvriers ayant appris d'abord le métier de menuisier.

**Ebéniste.** — La profession d'ébéniste est peut-être la plus intéressante de toutes celles qui se rattachent à l'industrie du bois. Un ébéniste ne peut être qu'un artiste dans son métier. Le champ d'activité de cette profession est très vaste. Elle comprend la fabrication des meubles de toute nature, en bois divers, massif, plaqué, contre-plaqué, tourné, sculpté, de luxe, de style, etc. Elle s'occupe même de certaines menuiseries soignées, par exemple de celles des salles de conseils, de la menuiserie d'église, etc.

Le jeune homme qui désire devenir ébéniste doit avoir beaucoup de goût.

**Charron.** — Ce métier a sa place marquée parmi les bons vieux métiers de notre pays ; il offre à celui qui le pratique d'une manière intelligente, une situation assurée. Il faut des charrons dans toutes les villes, grandes ou petites, et même dans certains villages. Le charron travaille en collaboration presque constante avec le maréchal. L'apprenti doit posséder la plupart des qualités demandées au menuisier.

**Carrosserie automobile.** — La fabrication des automobiles prend d'année en année une importance plus grande chez nous. Les bons ouvriers y sont rares et nous devons en faire venir de l'étranger. Cette industrie comprend en fait cinq corps de métiers distincts : menuiserie, tôlerie, forge, garniture et peinture.

Nous nous occuperons ici seulement de la menuiserie.

Elle s'occupe de la partie en bois de la carrosserie. Les ouvriers doivent y être adroits, avoir du goût et le sens des lignes et des formes. Une importance très grande est attachée à la bienfacture des assemblages.

**Sculpteur.** — Ce métier rentre dans la catégorie des métiers d'*art*, dans lesquels on ne réussit que si l'on est doué d'un talent véritable. Il exige beaucoup de volonté, d'observation et de goût, la connaissance du modelage, du dessin d'ornement, des styles et de l'histoire de l'art.

**Tourneur.** — Ce métier exige beaucoup d'adresse manuelle, le tourneur sur bois est aussi généralement tourneur sur ivoire.

**Menuisier-modeleur.** — C'est l'ouvrier qui établit les modèles en bois qui serviront ensuite au fondeur. Ce métier est peu répandu chez nous. Cependant, il doit être pratiqué à côté des fonderies.

**Fabricant de cannes et skis.** — Ce métier est peu répandu chez nous, et pourtant la fabrication des skis se développe en même temps que le goût des sports ; ce métier offre donc d'intéressantes perspectives.

**Vannier.** — Ce métier consiste à fabriquer tous les objets en osier. Il n'exige pas d'aptitudes spéciales. C'est un des principaux métiers accessibles aux aveugles. Comme il se pratique assis, il est aussi accessible aux jeunes gens infirmes des jambes.

**Boisselier :** Cet artisan fabrique tous les ustensiles en bois. Il s'exerce surtout à la Vallée et dans les régions qui fournissent du bois de fente.

**Tonnelier :** Le métier occupe une place importante dans un pays de vignobles comme le nôtre. Malheureusement, il se forme peu d'apprentis chez nous ; la plupart des ouvriers viennent de la Suisse allemande. Le tonnelier doit être robuste. Il est souvent appelé à faire des transvasages, la mise en bouteilles et tous les soins qu'exige une cave. Il doit donc être de caractère solide pour ne pas se laisser entraîner à la boisson.

**L'outilleur sur bois** est une spécialité pour laquelle un apprentissage est nécessaire.

Au groupe des métiers sur bois sont joints les deux métiers suivants, qui se rattachent à l'industrie du meuble.

**Tapissier (décorateur ou garnisseur). Matelassier :** Ces deux métiers sont parfois réunis. Quand ce dernier est exercé seul, c'est surtout un métier féminin. Le tapissier s'occupe de la garniture des meubles et de la décoration des appartements (tentures). C'est un bon métier, mais qui exige beaucoup de goût et la connaissance des styles.

La plupart des métiers de ce groupe ont l'avantage de s'exercer à l'abri des intempéries. Seul le charpentier travaille parfois, surtout à la campagne, dans une loge couverte, mais ouverte à tous vents. Ce sont des métiers à poussière, qu'il ne faut pas recommander aux jeunes gens délicats des poumons.

La durée de l'apprentissage est, en général, de 3 ans. L'apprentissage peut se faire chez un patron. En outre, *L'Ecole des Métiers* de la ville de Lausanne forme des charpentiers, des menuisiers et des ébénistes.

(A suivre.)

Ch. LUGEON.

#### UNE CENTENAIRE QUI S'EN VA

La mode est aux jubilés centenaires, et nous nous en réjouissons. Ils sont utiles ; car ils sont une occasion favorable pour jeter un coup d'œil en arrière afin de juger le chemin parcouru, de vérifier les méthodes employées et la ligne suivie, et de grouper aussi autour de la société jubilaire ses amis anciens et nouveaux qui veulent lui aider à continuer son œuvre et à faire un travail plus intense et plus fécond.

Aujourd'hui, ce n'est pas d'un jubilé qu'il s'agit, mais d'une liquidation. Un an après avoir célébré son centenaire, la Société des Traités religieux de Lausanne clôt son activité et prend congé de ses amis ; ses abonnés viennent de recevoir son dernier envoi. Des témoignages nombreux de sympathie et de regrets pour la défunte société arrivent à son Comité et mettent un peu de baume à sa tristesse.

Fondée le 6 novembre 1827, en un temps où la littérature religieuse était à peu près inexistante chez nous, la Société des Traités religieux a essayé, par le moyen de petits écrits populaires simples et brefs, de répandre dans notre pays la connaissance de la Bible ; elle a voulu présenter le message évangélique et les certitudes de la foi sous une forme adaptée aux habitudes, à la mentalité et aux besoins de notre peuple. Elle a cherché aussi à faire connaître les hommes de foi qui furent les champions des saintes causes et à faire aimer les œuvres

religieuses (Mission intérieure et Mission en pays païens) travaillant à l'avancement du règne de Dieu.

Mais, bientôt, elle ne fut plus seule à l'œuvre. Les publications religieuses de toutes sortes, pour enfants et pour adultes, pour bien portants et pour malades, pour familles et pour isolés, se sont multipliées chez nous au cours du dernier siècle et se sont répandues dans tout le pays. La « parole écrite » a pénétré partout, dans les campagnes comme dans les villes ; les librairies et les maisons d'édition publient chaque année des brochures et des livres religieux. Les paroisses, les sociétés d'évangélisation, de mission, de tempérance, d'écoles du dimanche distribuent régulièrement de nombreuses feuilles. La disette de 1827 a fait place à une très large abondance.

En outre, au cours des années, les conditions de vie se sont transformées ; le goût du public a changé. Le « traité » est tombé en discrédit ; pour quelques-uns son nom même provoque une pitié un peu méprisante ! La conséquence en a été, au cours de ces dernières années, une diminution très sensible des dons à notre œuvre et aussi une forte baisse des ventes de nos publications. Longtemps nous avons essayé de lutter pour l'existence, sachant que nous avions des lecteurs persévérand, qui apprécient nos modestes feuilles et s'en servent pour l'évangélisation.

Après un sérieux examen de la situation, notre Comité a dû, bien à regret, constater que dans les circonstances actuelles, il était préférable de ne pas maintenir à tout prix notre œuvre. C'est pourquoi il a pris la décision de terminer son activité au 31 décembre 1928. En prenant congé de ses lecteurs, donateurs, abonnés et amis, il tient à leur exprimer sa vive reconnaissance pour tout l'appui qu'ils lui ont donné et l'affection fidèle qu'ils lui ont témoignée.

« Après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, David mourut ».  
(Actes 13 : 36.)

La Société des Traités religieux espère, en toute modestie, avoir servi, elle aussi, aux desseins de Dieu ; elle en est heureuse et reconnaissante. Maintenant, elle s'en va, laissant la place à d'autres. D'avance, elle implore la bénédiction de Dieu sur ceux qui se sentiront appelés à reprendre de son œuvre ce qui pourra être repris.

La Société des Ecoles du dimanche a la complaisance de prendre soin de nos archives et de continuer à vendre nos traités jusqu'à épuisement du stock.

Nos amis, et en particulier nos anciens abonnés, pourront se procurer longtemps encore des traités, conformément à leur désir, car il en reste plus de 450 000 exemplaires. Ils n'auront qu'à s'adresser à l'Agence religieuse, Ale, 31, à Lausanne. Le catalogue sera envoyé à ceux qui le demanderont.

*Le Comité de la Société des Traités religieux de Lausanne*

## PARTIE PRATIQUE

### RÉPONSES

aux questions du numéro précédent, p. 13.

**Fractions ordinaires.** — a) Le cas se présente assez souvent, même avec des élèves bien doués : la présence de chiffres que l'on n'additionne pas à côté d'autres qu'on additionne, les déroute un peu. Ils s'y font cependant : mais en leur tréfonds demeure un doute. Voici un moyen simple de le chasser :

(Il est entendu que les leçons précédentes ont donné aux écoliers une idée *concrète* des fractions ; en particulier qu'ils les considèrent comme *morceaux* d'un tout et non comme expressions abstraites — ce qui viendra plus tard, — que  $\frac{2}{5}$ , par exemple signifie qu'un tout a été divisé en 5 parties, qu'on en considère 2 et qu'on abandonne les trois autres. Plus tard, ils arriveront à comprendre aussi que  $\frac{2}{5}$  est le cinquième de deux.)

$$\begin{array}{rcl} 2 \text{ pommes} & 2 \text{ cinquièmes} & 2/5 \\ + 1 \text{ pomme} & + 1 \text{ cinquième} & + 1/5 \\ \hline 3 \text{ pommes} & 3 \text{ cinquièmes} & 3/5 \end{array}$$

b) Quand les dénominateurs sont différents, — ce qui vient ensuite — il est utile de faire comprendre la nécessité et la logique de la transformation par des exemples concrets. Ainsi : 2 sapins et 2 hêtres sont 4 arbres forestiers ; 2 chiens et 1 chat sont 3 animaux domestiques, etc.

Il est bon d'avoir aussi sous la main les carrés de papier utilisés pour démontrer par le découpage, le pliage et le dessin, la valeur comparative des fractions.

*1<sup>re</sup> étape* : L'un des dénominateurs est un multiple de l'autre :

$$\begin{array}{rcl} 1/4 — 1/4 ; & 1/6 — 1/6 \\ — 1/2 — 2/4 ; & 1/3 — 2/6, \text{ etc.} \\ \hline 3/4 & & 3/6 \end{array}$$

(Aussi par exemple :  $1/6$  et  $2/3$ , etc.)

*2<sup>e</sup> étape*. — Les dénominateurs sont premiers entre eux :

Ex. :  $1/2$  —  $1/3$  : Diviser chacune des *demies* du carré de papier en *tiers* ; et chacun des tiers d'un deuxième carré égal, en *demies*. Dans l'un et l'autre cas on obtient des sixièmes. — L'opération devient très compréhensible.

*3<sup>e</sup> étape*. — Recherche du p. p. c. m. par le livret.

*4<sup>e</sup> étape*. — Eventuellement, recherche de ce même p. p. c. m. par décomposition en facteurs premiers.

Si les trois premières étapes ont été bien suivies, le reste va de soi. — A. R.

## II. Exercices respiratoires.

a) L'inspiration se fait par le nez ; l'expiration devrait aussi se faire par le nez pour que sa muqueuse soit réchauffée à nouveau. Dans la pratique chez les enfants, on constate que l'expiration est toujours mixte, mi-nasale et mi-buccale. Dans les exercices respiratoires *systématiques* l'expiration doit se faire par le nez ; elle est par contre irréalisable ainsi dans la respiration après l'effort (essoufflement).

b) **Végétations adénoïdes.** L'enfant qui respire toujours la bouche ouverte doit être signalé au médecin, c'est le devoir de l'instituteur ; sa respiration nasale est gênée par des végétations ou par des déviations de la cloison du nez, donc intervention médicale. Il va sans dire qu'il reste soumis aux exercices respiratoires systématiques qu'il exécute le mieux possible. Ainsi pas de mesures spéciales à prendre par le maître de gymnastique ou l'instituteur.

A. HUGUENIN,  
Prof. de gymnastique.

## CLASSE À TROIS DEGRÉS

Emploi du temps d'une journée. — Les leçons indiquées en lettres grasses sont celles où le maître est surtout occupé. Il est évident que sa vigilance doit être omniprésente ; que sa patience et son activité sont mises partout à contribution ! (Il s'agit d'une classe vaudoise ; les chiffres renvoient aux pages et exercices des manuels officiels.)

I.	II.	III.	IV.
8 h. <b>Arith.</b> 1. 335, 6, 9. 340. (N <sup>o</sup> s) 2. 278, 280. 1. 3. 336. 7. 9.	<b>Géogr.</b> Bassin du Rhin. (Récitat. et croquis.) <i>Expl.</i> Bass. du Rhône.	<b>Ecriture.</b> c. canne. e. eau. e. eau.	<b>Vocabul.</b> leç. 16. (Tabl. n.). lettres mobiles, puis relev. 2 ex. d. cahier.
9 h. <b>Voc. orthog.</b> Leg. 52. Copier le vocabul. 14 Employer mots connexes 5 dans phrases entières.	<b>Voc. gramm.</b> Exerc. 166. 9. Construire d'autres phr. 7	<b>Lecture.</b> p. 157.	<b>Calcul.</b> + 1 — 20 + .— (Tabl. noir.)
10 h. Gymnastique. 2 <sup>e</sup> degré 191.	Ex. 1. 2. 56.	193. 2. 6. 197. 1. (alterner)	<b>Marche.</b> <b>Course.</b>
10 h. 20 : <b>Géogr.</b> Pays-Bs (Récitat. Exam. croquis.) <i>Expl.</i> Danemark. (Vues.)	<b>Arith.</b> 1. 237. 8. 240. 2. 9. 10. 11. 3. 61. 2. 3. 4.	<b>Arith.</b> Probl. au tabl. X +	<b>Lecture.</b> (Pdt récit. I.) <b>Ecriture.</b>
13 h. <b>Orth. Gramm.</b> Négation. 15. 5. Remplacer <i>on</i> par <i>il</i> (ou <i>je</i> ) Remplacer les v. en voyelle par d'autres v. en consonne	<b>Calcul oral.</b> + — Ecrire s. ard. les résultats des — 10 et 5 ; 2 et 5 des nombres écrits au tableau noir.	<b>Récitat.</b> La chatte noire, 2 v. Expl. et lire la fin.	<b>Voc.</b> Mettre des articles aux noms écrits ce matin.
14 h. <b>Lecture.</b> II.	<b>Lecture.</b> Vie du paysan, 41. Comp. av. maisons actuelles	<b>Orthog.</b> Dictée : lect. 157. av. dern. alin.	<b>Calcul.</b> Copier livret 2. (Tabl.) Corrections.
15 h. <b>Calcul oral.</b> <b>Arith.</b> I. 19.	<b>Ecriture.</b> I. b. bulle, libre.		E. P.

**LEÇON SUR LE SUCRE ORDINAIRE ET LE SUCRE DE FRUIT***Présentée au cours antialcoolique d'Oron (1928).***Matériel.** Un morceau de sucre.

Quelques fragments de fruit sec.

1 os calciné.

Relever cette contradiction apparente :

La mère dit : Ne mangez pas trop de sucre, vous maigrirez.

Le maître dit : Le sucre est le meilleur aliment, mangez beaucoup de fruit.

Poser la question : Qui a raison, qui a tort ?

1. Faire fondre, dans une boîte en fer (boîte à cigarettes) le morceau de sucre. Le liquide fondu s'enflamme et brûle longuement en donnant une quantité de chaleur (faire remarquer la quantité de chaleur, donc de force contenue dans le sucre). Examiner le résidu brillant. C'est du charbon pur.

**1<sup>e</sup> conclusion :** Le sucre est formé de charbon et d'eau.

2. Faire brûler un morceau de pomme sèche. Le résidu est encore du charbon mélangé à des traces grises (cendres) ; expliquer que ces cendres contiennent des sels utiles au corps, particulièrement pour l'élaboration des os (examen de l'os calciné).

**2<sup>e</sup> conclusion :** Le fruit contient outre de l'eau et du charbon, des sels utiles au corps.

3. Le sucre ordinaire ne peut donner que de la force, tandis que le fruit contribue à l'élaboration des tissus. Donner donc la préférence au sucre de fruit plutôt qu'au sucre ordinaire.

**3<sup>e</sup> conclusion (antialcoolique) :** La fermentation transforme le sucre utile en alcool nuisible au corps. Cherchons donc à sauver le plus possible de fruit de la fermentation, du tonneau. Le manger frais ou donner sa préférence aux cidres sans alcool, qui sont riches en sucre.

Luc. CHAUVENT.

**LES LIVRES****Il maestro esploratore**, de Giuseppe Lombardo-Radice, Rome 1928. — 100 pages, illustré.

Ce livre comprend une intéressante introduction de l'auteur sur le maître explorateur, un élogieux article nécrologique sur l'excellent maître tessinois Christoforo Negri, par M. Ernest Pelloni, directeur des Ecoles de Lugano, puis divers sujets de la plume de Negri lui-même, sujets traités pendant sa remarquable et trop courte carrière pédagogique. Citons : une série de leçons en plein air, l'étude de la germination, l'expérimentation didactique, la vie vécue, l'étude poétique et scientifique de la vie locale, le tout suivi d'un appendice sur les Colonies de vacances luganaises, garçons et filles, à Breno.

Ce résumé suffit à montrer la valeur éducative de ce livre qui fait honneur à l'école tessinoise.

H. P.

**Commission interecclesiastique de chants religieux.** — Pâques 1929. Vient de paraître :

Un fascicule de quatre pages contenant les numéros suivants :

191. D'un sol pauvre il s'est levé. — Paroles de D. Meylan. Musique de C. L. Drobisch.

192. Jour d'espoir, jour de bonheur (pour la Confirmation). — Paroles de D. Meylan. Musique de R. Farrant (1530-1585).

193. Au bois maudit (Vendredi-Saint). Paroles de D. Meylan. Musique de Newmann.

194. Au matin de Pâques. — Paroles de D. Meylan. Musique de H. Scheide-mann (1663).

Pour les commandes, s'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Chêne-Pâquier sur Yvonand (Vaud).

**L'Édition « Pro Arte ».** — M. Emmanuel Barblan, dir., Ch. de Pré-Fleuri 8, Lausanne, fait part qu'elle bonifiera aux membres du corps enseignant, sur son édition comme sur toutes les autres éditions musicales, qu'elle fournit également, un escompte de 10 %. Sur les instruments à cordes et accessoires 15 %.

**Nos jeunes filles et le choix d'une profession.** — Selon le vœu de nombreux éducateurs et éducatrices, la Commission centrale des apprentissages de l'Union suisse des Arts et Métiers a publié, avec la collaboration d'hommes d'expérience, des directives pour les parents et les autorités scolaires et tutélaires. Cet opuscule, intitulé *Nos jeunes filles et le choix d'une profession*, par Gertrude Krebs, maîtresse d'école ménagère, l'auteur bien connu des « Conseils pour jeunes filles suisses », doit être envisagé comme particulièrement utile à notre époque où le choix d'une profession a la plus grande importance pour la vie économique de notre peuple. Il donne un court aperçu de toutes les professions qui conviennent pour le sexe féminin avec leurs exigences et leurs possibilités d'activité lucrative et tient compte notamment des conditions de notre pays. Cette brochure devrait donc être répandue partout et est surtout recommandée aux parents, aux membres du corps enseignant et aux commissions d'école.

Elle forme le 15<sup>e</sup> cahier de la *Bibliothèque suisse des Arts et Métiers*, qui paraît chez *Büchler et Cie*, à Berne. Elle coûte 30 centimes et, par quantités de 10 exemplaires, 15 centimes.

**Quels sont nos ustensiles de cuisine qui sont fabriqués en Suisse ?** — Ce sujet du concours de composition de l'Association Semaine suisse a trouvé partout un bon accueil. Le secrétariat général a déjà reçu de nombreux travaux à primer. Il est particulièrement réjouissant de constater que, à côté de maîtres participant aux concours depuis des années, il y a un grand nombre d'instituteurs qui s'intéressent pour la première fois à ce côté de notre activité.

Nous nous permettons de rappeler au corps enseignant que les compositions à primer doivent parvenir au Secrétariat général à Soleure *jusqu'au 31 janvier 1929*. Les instituteurs et institutrices ont le droit de faire primer les deux compositions par classe ayant participé au concours qu'ils jugent les meilleures. Nous les prions de s'en tenir strictement à ce délai pour nous permettre de délivrer les primes aux élèves avant la fin de l'année scolaire.

(*Association Semaine suisse.*)

#### SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Nous saissons l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui de dire à MM. Marchand et Feignoux, à Mlle Teubet, qui viennent de terminer leur mandat à la tête de la S. P. R., toute notre estime, et le grand plaisir que

nous avons eu de travailler avec eux. Puisse leur retraite n'être que très relative, et puissions-nous les rencontrer souvent !

Et bienvenue à leurs successeurs.

(Réd.)

### L'ÉCOLE, LA FAMILLE ET LES POUVOIRS PUBLICS

*Rapporteur : M. J. Laurent.*

Je ne me propose pas de reprendre chacune des thèses du rapport en discussion pour les justifier à nouveau.

La nécessité pour moi de gagner quelques pages m'a obligé à des coupures que je regrette aujourd'hui. J'aimerais donc tout d'abord apporter une petite rectification. Nous savons tous que les typographes pas plus que les auteurs ne sont infaillibles. Il y a dans le rapport quelques erreurs que nous laisserons dormir bien tranquillement parce qu'elles ne sont que de pure forme. Il en est d'autres, par contre, que j'aimerais signaler et que je vous prie de corriger.

A la page 23, à la fin du 3<sup>me</sup> paragraphe, j'avais écrit : « Si le Christianisme est vraiment — comme j'en ai une profonde conviction — une force éducatrice hors pair, aucun éducateur n'a le droit de la négliger ». On a imprimé « de la ménager ». C'est si différent que je vous prie de bien vouloir rectifier.

A la page 31, à propos du caractère nous avions dit : « Par contre l'éclosion des habitudes, la formation ou la réforme du caractère, l'établissement d'une ambiance heureuse réclame impérieusement une entente. »

J'ai regretté de ne pouvoir développer ce que j'entendais par là. Permettez-moi d'y revenir brièvement.

L'importance du caractère éclate à mes yeux au fur et à mesure que j'avance dans la vie. On a l'habitude de dire que la bonne santé est le premier des biens. J'en suis à me demander si cela est bien vrai et si un heureux caractère n'est pas préférable. Quand on regarde autour de soi on est bien obligé de convenir que le caractère est un élément très important de prospérité, même de prospérité matérielle, économique.

Si c'en était le lieu et si j'en avais le temps, je prendrais des exemples typiques pour essayer d'en convaincre ceux qui en douteraient peut-être. Un heureux caractère est en tout cas un élément certain, un des facteurs essentiels du bonheur. Pensez donc à tout ce qu'un caractère mal venu amène dans un ménage et dans la famille de chagrins, de soucis, de peines. J'aurais beaucoup aimé, Mesdames et Messieurs, développer davantage cette idée. Je vous prie de poursuivre vous-mêmes les lignes et de retenir l'argument que j'avais avancé.

A propos des visites à domicile dont j'ai parlé brièvement, j'aimerais aussi ajouter une idée qui m'a été donnée à la suite d'une réponse au questionnaire. Certains parents qui m'ont donné leur avis sur ce point, préfèrent les visites à domicile aux heures de réception.

Si le questionnaire dont nous avons parlé est parfois très difficile à remplir, s'il est même embarrassant, un bon moyen de supprimer la difficulté serait précisément que lors de son envoi l'instituteur veuille bien faire une visite à domicile pour en expliquer les avantages aux parents, éventuellement les conseiller, faire en un mot ce que fait l'agent de l'autorité tous les 10 ans, lors d'un recensement fédéral.

Je tenais à ajouter cette observation parce qu'à mes yeux c'est un argument de plus en faveur des visites à domicile.

A la page 63, j'ai fait très brièvement allusion à la propreté morale de la rue, à l'influence pernicieuse de la pornographie sous toutes ses formes et de la prostitution. Je n'ai pas voulu pousser au noir le tableau. Ce n'était pas ma tâche, mais je crois, néanmoins, n'en avoir pas assez dit, je tiens à l'affirmer ici. Il est notoire que certaines visions de nos rues ternissent l'idéal que l'on peut fixer à la jeunesse. Certaines visions créent une mentalité qu'on peut qualifier de dangereuse ; elles empoisonnent bien des imaginations et suggèrent bien des idées mauvaises. A ces mots « mauvaises images » je voudrais ajouter : mauvais cinéma contre lequel nous luttons déjà beaucoup en Suisse.

La dernière lettre de la dernière thèse me paraît insuffisamment justifiée. Des coupures encore m'y ont constraint. J'aimerais vous lire quelques pages qui figuraient dans mon projet et qui sont tombées devant la nécessité de gagner du temps.

J'ai déclaré que la crise économique était quelquefois une entrave à la bonne éducation de la famille et je me proposais d'imprimer ce qui suit :

« Il faut un minimum de confort pour l'exercice de la « vertu », a dit un pédagogue. La misère est en effet la grande démoralisatrice, c'est la porte ouverte au désordre, à la paresse, à l'alcoolisme, à la maladie et pis encore. Ces paroles ne sont pas de moi, je les extrais d'un rapport vaudois.

» Dans la famille normale, le père seul pourvoit aux besoins matériels, la mère, au foyer, en fait un lieu bien doux où règnent l'ordre et la paix. Quand le père revient du travail il éprouve une vive joie à se retrouver dans un cercle agréable qui le retient. L'enfant à l'heure de fermeture de la classe est bien accueilli, joue à l'aise, puis travaille dans des conditions favorables. Les rebuffades sont aussi rares que les propos désobligeants et les paroles amères. Dans la famille normale, dis-je.

» Or, la misère avec sa procession de soucis, de récriminations tue la joie, chasse la patience si indispensable, à toute éducation saine. Mais, soyons raisonnables ; il y a peu de vraies misères dans nos cantons. Par contre elles sont nombreuses les familles dont la mère ne peut s'employer suffisamment à l'éducation de sa progéniture parce qu'elle doit travailler pour compléter le gain du père. Elle fait alors des ménages, des lessives, de la couture. Le soir, fatiguée, elle va au plus pressé, qui n'est pas l'enfant. De tout cela l'école pâtit dans une mesure impossible à préciser - mais qui doit être fort grande. Trop souvent repoussé chez lui, sentant peu d'affection, l'élcolier risque de murer sa jeune âme. Puis le développement de sa personnalité est entravé, son caractère s'aigrit, s'il est méchant c'est qu'on lui a fermé la route où il aurait eu la volonté d'être bon. » La citation est de Pestalozzi.

Ce caractère aigri, cette âme close, il les apporte en classe où le maître doit compter avec ces éléments. On m'objectera peut-être qu'il est parmi les pauvres gens des pères et des mères admirables à qui les soucis, le dur labeur et les privations n'ont pas altéré les qualités morales. C'est évident. Mais voilà bien l'exception qui confirme la règle. Il n'en reste pas moins vrai qu'un enfant mal nourri est un écolier affaibli, que l'élève livré à lui-même et à l'influence corrup-

trice de la rue pendant quelques heures, chaque jour, se laisse généralement entraîner au mal et vient en classe avec un esprit déplorable.

La crise économique, ai-je écrit, est encore aggravée par des jouissances excessives et par l'alcoolisme.

Voici ce que j'aurais encore écrit, si je n'avais pas été préoccupé de gagner de la place et du temps :

Soif excessive de jouissances. Sans doute, l'homme de tous les siècles a désiré jouir et ce désir nous paraît aussi naturel que le rire ou la poursuite du bonheur. Mais on ne peut nier que l'usage et l'occasion créent ou intensifient le besoin. Un des caractères de notre époque est précisément le choix immense de divertissements, de fêtes variées qui sollicitent chaque jour, dans les villes du moins, le cœur humain et partant le portemonnaie du pauvre comme celui du riche.

Du rapport vaudois que j'ai cité, présenté par l'Eglise, je citerai les quelques notes que voici :

« La rapidité et la facilité des communications mettent à la portée de chacun des jouissances que la distance suffisait jadis à rendre inaccessibles. Le cortège du samedi de la Fête des Vignerons a fait mettre en marche 118 trains à lui seul et l'illumination renvoyée à dimanche, a nécessité 70 trains de plus que ceux prévus à l'horaire. En 1925, les sommes dépensées à Lausanne pour s'amuser se montent à 2 225 000 francs, soit à 6095 fr. 80 par jour. Ajoutez à cela l'argent dépensé pour la toilette, les déplacements, les consommations et vous aboutirez à un chiffre qui a certainement son éloquence. »

Une réaction s'impose. L'école se déclarera-t-elle impuissante ? Ce serait un aveu de faillite. N'est-elle pas porteuse d'idéal ? Ne réussit-elle pas à créer une mentalité ? Son action est nécessaire pour faire aimer les plaisirs sains de la vie au grand air, les jeux en famille, les promenades dans la splendide nature et toutes les jouissances autrement saines et toniques que chacun peut obtenir sans bourse délier.

En second lieu, il y a l'alcoolisme, facteur aggravant de la vie économique. Bien des fois, dans le cours du rapport que vous avez bien voulu lire, il a été fait allusion à l'alcoolisme. Peut-être même quelques-uns auront pu dire : Il y revient encore. Eh bien, oui, j'y reviens, et je ne suis pas abstinente ; j'y reviens parce qu'il faut y revenir. Je crois que la situation de notre pays, à ce point de vue-là, est grave. Et si je le crois, ce n'est pas sans raison. Un médecin de campagne me disait l'autre jour (et ce n'est pas un abstinente) :

« Nous avons mené en Suisse une admirable lutte contre la tuberculose et cette lutte réussit, nous gagnons. Mais une autre plus importante, nous reste, celle contre l'alcoolisme. »

Et nous sommes vraiment impressionnés quand on lit — et c'est incontestable — que pour la Suisse, on dépense annuellement 600 millions par an pour l'alcool, alors que le total des dépenses pour le pain n'est que de 231 millions et pour le lait 378 millions. Vous voyez donc que rien que pour l'alcool on dépense presque autant que pour le pain et le lait ensemble. Je pense qu'il est impossible de dire que l'alcoolisme ne soit pas un facteur d'appauvrissement.

Et les moyens ? Parce qu'enfin c'est à cela qu'il faut arriver. Que faire ? J'ai pu écrire que la jeunesse boit moins et qu'elle le devait en partie aux efforts de l'école. Vous êtes certainement tous disposés à continuer à intensifier cet

excellent moyen. Mais je crois que pour parer à la crise économique, nous pourrions faire notre le programme d'une ligue dont j'ai parlé, la Ligue Pro Familia qui demande entre autres une rémunération du travail, un dégrèvement d'impôts, des tarifs de transport, des finances d'écolages, des tarifs d'assurance infantile, des possibilités de logement pour les familles nombreuses, qui tiennent mieux compte des charges de famille. Je pourrai ainsi clarifier ce qu'une des conclusions que je présente peut avoir de vague lorsque je dis « favoriser les familles nombreuses ».

Je me réserve, Mesdames et Messieurs, de fournir telle ou telle autre explication à propos de tel point que nous aborderons tantôt. J'aimerais pourtant dire encore que mon travail n'a nullement la prétention d'être complet, parce que j'ai été préoccupé de faire clair, simple et pratique ; que dis-je, mon travail a des lacunes que je connais et que vous avez sans doute remarquées. En voici par exemple l'une ou l'autre :

A propos des séances de promotions, j'avais écrit un paragraphe qui est tombé ; je l'ai regretté ensuite et je crois que j'ai eu tort de le laisser tomber. Dans ce paragraphe, je montrais que les séances de promotions, déjà faites dans les localités importantes, plus ou moins développées ailleurs, pouvaient servir au rapprochement de l'école et de la famille, par le simple fait que parents, maîtres et enfants se trouvaient réunis. Ces séances servent également au rapprochement dont nous parlons par le fait que les représentants de l'autorité, les directeurs d'écoles générales, prenant la parole dans une occasion aussi favorable, peuvent glisser quelques vérités, expliquer quelques nouveautés, dissiper quelques malentendus. Je serais donc reconnaissant au procès-verbal de souligner ce que je viens de dire se rapportant à ces séances de promotions, déclarations qui ne figurent pas dans le rapport.

A propos d'une thèse, j'ai indiqué les fêtes scolaires, mais je n'ai pas suffisamment dit ce que j'entendais par là. Je l'ai regretté ensuite. Par fêtes scolaires, j'entends parler aussi des soirées qu'un très grand nombre d'entre vous organisent certainement, soirées durant lesquelles vous offrez à la population du village ou d'un quartier qui des poésies, qui une saynète, qui des chants. Je suis convaincu, comme certainement vous l'êtes aussi, que ces manifestations-là peuvent rapprocher la famille de l'école et par conséquent faire du bien. Je vous prie d'en prendre note.

Enfin, lacune plus importante encore, il n'est pas question de l'Eglise dans notre étude. Je considère pourtant que l'Eglise est la sœur de l'école ; elles ont un but identique, connaissent les mêmes difficultés. Qu'est l'Eglise sinon une grande éducatrice ? Il serait donc important que l'Eglise et l'école marchent comme deux sœurs, la main dans la main, sur un sentier qui est en somme commun. Je crois qu'il y aurait intérêt à associer les représentants de l'Eglise à toutes nos délibérations, qu'il faudrait se voir avec les pasteurs et les prêtres, comme on désire se voir entre membres d'une même famille. De par leurs fonctions, ces messieurs sont très près de nous, nul mieux qu'eux ne peut comprendre nos efforts, nos difficultés et connaître le chemin qui mène au succès. Je crois que bien des malentendus ont existé entre la famille et l'école parce qu'on ne se voit pas assez et, qu'on se connaît mal ; quelques malentendus peuvent se glisser dans certaines régions entre le pasteur et l'instituteur parce qu'on se

voit trop peu et qu'on ne s'explique pas suffisamment. Je tenais à associer l'Eglise sur ce point-là à ce que j'avais dit précédemment.

J'ai terminé. J'espère que de la discussion qui va s'ouvrir jailliront d'autres lumières. Je l'ai dit : je n'ai nullement la prétention d'avoir fait un travail complet. J'attends des lumières de Genève, de Neuchâtel et du Jura bernois ; j'en ai manqué et j'espère les recevoir. J'ai dit.

*M. le Président* : Si personne ne demande la parole, je vous propose d'examiner conclusion après conclusion.

**Thèse I.** — *Il est très désirable que la famille et l'école s'entendent aussi complètement que possible en vue d'une meilleure et plus intense collaboration.*

(Accepté à l'unanimité.)

**Thèse II.** — *Les moyens de collaboration les plus recommandés sont :*

a) *un fréquent échange de renseignements :*

b) *les fêtes scolaires et quelques leçons types données aux élèves devant leurs parents.*

c) *les réunions de parents avec le maître de classe pour l'étude de questions diverses touchant à l'éducation :*

d) *les visites à domicile :*

e) *les entretiens pendant les heures de réception.*

*M. Chantren*s demande de supprimer le mot « types » sous lettre b. Ce terme lui paraît de nature à donner à penser que nous avons deux sortes de leçons : les leçons-types, modèles, préparées selon toutes les règles de l'art... et les autres. « Si j'avais été M. Laurent, dit-il, j'aurais fait à cette idée l'honneur d'un paragraphe spécial en disant :

b) *les fêtes scolaires :*

c) *les leçons données aux enfants devant leurs parents.*

Je n'en demande pas tant, je prie M. Laurent de supprimer simplement son « types. »

*M. Laurent* le fait d'autant plus volontiers que ce n'est pas au « types » qu'il tient. « Supprimons « types » mais faisons la chose, dit-il. »

*M. Pétrequin* attire l'attention sur le danger qu'il y a à introduire les parents dans les classes. Il cite l'expérience faite dans certaines classes de Genève. Cette expérience n'a pas été heureuse. Il s'est trouvé, par exemple, des maîtres très bien intentionnés qui ont ouvert leur classe et qui ont permis aux parents de venir assister aux leçons. Qu'en est-il résulté ? Dans les assemblées consacrées à la discussion sur les leçons données, les maîtres se trouvaient en minorité sur tel ou tel point qu'ils savaient être cependant absolument pédagogique et nécessaire. M. Pétrequin recommande la prudence dans l'application du principe.

« Je vous le répète, dit-il, les expériences que nous avons faites à Genève, et qui ne sont pas très probantes, tiennent peut-être du fait qu'à Genève, tout le monde est pédagogue. »

*M. le rapporteur* exprime le regret de ne pas l'avoir su plus tôt.

*Mme Passello* désirerait que les parents puissent assister à la vie journalière de l'école plutôt qu'à des leçons spécialement préparées.

*M. Passello* voit également une grave difficulté dans l'organisation des leçons-types auxquelles assisteraient les parents.

*Un autre délégué* ne se trouve pas d'accord avec *M. le rapporteur* en ce qui concerne les associations de parents.

*M. Laurent* répond aux différents interpellateurs et la lettre b. de la thèse II est acceptée avec la suppression du mot « types ».

L'assemblée passe à l'examen de la lettre c).

*Un délégué* propose d'ajouter « ...ainsi que les associations de parents. »

*M. Laurent* : D'accord.

*M. Chantrens* prétend qu'il serait plus logique de créer un nouveau paragraphe qui porterait la lettre d) mentionnant spécialement les associations de parents.

*M. Laurent* se rallie à cette proposition, ainsi que l'assemblée.

La Thèse II devient donc :

« Les moyens de collaboration les plus recommandés sont :

a) un fréquent échange de renseignements ;

b) les fêtes scolaires et quelques leçons données aux élèves devant leurs parents;

c) les réunions de parents avec le maître de classe pour l'étude de questions diverses touchant à l'éducation ;

d) les associations de parents ;

e) les visites à domicile ;

f) les entretiens pendant les heures de réception. »

La Thèse II est acceptée à l'unanimité.

**Thèse III.** — *Dans le but d'intéresser la famille à l'œuvre de l'école et de lui aider dans sa difficile tâche, le Comité central de la S. P. R. étudiera la fondation d'un journal pour parents ; il est autorisé à lancer le nouvel organe avant le prochain congrès, si la base financière de l'entreprise est bonne.*

*M. Laurent* complète sa thèse en ces termes : « Je crois qu'il serait sage de nommer une commission. Le nouveau C. C. R. pourra s'en charger puisqu'il va entrer en fonctions. Cette commission aurait à s'occuper de toute la question de la presse pédagogique concernant la famille. Je n'entends pas par là créer exclusivement un journal. Il serait possible de s'entendre, par exemple, pour la publication de brochures en collaboration avec la presse d'information.

» La commission aurait en somme pour travail de s'occuper de la question de savoir comment on pourrait atteindre la famille par des écrits, que ce soit par le moyen d'un journal nouveau, par les journaux existants, par la presse d'information ou par des livres spéciaux.

» La seconde partie de la thèse donne l'autorisation au C. C. R. de lancer un nouvel organe si la base financière de l'entreprise est assurée. »

*M. Chantrens* ne croit pas qu'un journal soit viable, et si *M. Laurent* tient à ce que l'étude qu'il préconise soit entreprise, il lui propose de renoncer à la fin de sa conclusion.

Que le C. C. R. étudie la question. Soit ! Mais qu'il lance un journal, c'est une autre affaire de trop grande importance pour qu'on puisse donner une aussi grande latitude aux nouveaux dirigeants de la Société pédagogique.

*M. Bovet* aimeraient que *M. Laurent* voulût bien, sous la forme qu'il jugera la meilleure, compléter sa résolution en préconisant l'institution, soit à la S. P. R. soit dans les différentes sociétés pédagogiques, d'une commission de presse, commission qui informerait la presse quotidienne de ce qui peut toucher à l'école, non pas seulement les questions d'intérêt corporatif des instituteurs, — ce n'est pas de cela qu'il s'agit maintenant, — mais de tout ce qui peut intéresser l'école et la famille.

En effet, les quelques essais qui ont été faits dans le centre d'action pour enfants anormaux ont été extrêmement encourageants. On a trouvé soit dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, soit auprès des journaux neuchâtelois beaucoup d'empressement pour des articles sur cette question.

*M. Cornaz* d'accord avec *M. Laurent* demande que le journal soit gratuit.

*M. Unger* trouve tout à fait inutile d'étudier la question de la création d'un journal qui coûterait fort cher, alors que nous avons déjà en Suisse romande tant de journaux qui peuvent être mis, en partie tout au moins, à notre disposition.

De nombreux délégués qui prennent encore la parole expriment leurs craintes au sujet des difficultés à surmonter pour la création d'un journal.

*M. Laurent* : Je fais remarquer que je ne demande qu'une étude. Peut-on refuser une étude ? Essayons. Si le Comité central se présente dans quatre ans en disant : Nous avons essayé mais nous n'avons pas réussi, nous lui dirons : Merci de ce que vous avez fait.

Nous ne devons pas craindre les difficultés. On a dit qu'un journal n'était ni viable ni rentable. Or, le « Journal des parents » vit, les « Entretiens sur l'éducation » vivent. Est-ce qu'un journal beaucoup plus étendu, ayant beaucoup plus d'abonnés ne vivrait pas à plus forte raison ? Il est permis de le soutenir. Pour donner satisfaction aux divers orateurs qui viennent de s'exprimer, nous pourrions donner à la première partie de notre thèse la teneur suivante :

« Dans le but d'intéresser la famille à l'œuvre de l'école et de lui aider dans sa tâche difficile, le C. C. R. étudiera la création et le fonctionnement d'une commission de la presse pédagogique... »

*M. Chantrens* : Pourquoi ne pas dire d'une façon précise :

« Dans le but d'intéresser la famille à l'œuvre de l'école et de lui aider dans sa tâche difficile, le C. C. R. est chargé d'étudier la question des relations entre l'école et la famille par le moyen de la presse. »

*M. Unger* : Je voudrais faire observer que ce n'est pas seulement le Comité central qui sera chargé de cette question, mais que les sections cantonales devront aussi s'en occuper. J'aimerais donc qu'on ajoutât « sections cantonales » après le « C. C. R. »

La proposition de *M. Chantrens* prend alors la forme suivante :

« Dans le but d'intéresser la famille à l'œuvre de l'école et de lui aider dans sa difficile tâche, le C. C. R. et les sections cantonales sont chargés d'étudier la question des relations entre l'école et la famille par le moyen de la presse. »

La Thèse III est ainsi acceptée à l'unanimité.

**Thèse IV.** — *D'une manière générale, l'école ne manquera aucune occasion de faire apprécier et aimer la famille.* — Intervention *Unger* repoussée.

La Thèse IV est acceptée à l'unanimité.

**Thèse V.** — *Le corps enseignant est invité à combattre énergiquement l'alcoolisme et les autres ennemis de la famille, à appuyer toute mesure tendant à favoriser les familles nombreuses dont le gain est insuffisant.*

*M. Chantrens* propose de remplacer le mot « favoriser » par ceux de « venir en aide ».

La Thèse V ainsi modifiée est acceptée à l'unanimité.

**Thèse VI.** — *Les pouvoirs publics feront œuvre utile en décidant :*

- a) d'enrichir les manuels scolaires de chapitres spéciaux, propres à fortifier le sens de la famille :
- b) d'alléger les programmes actuels et de prévoir un programme facultatif dit « de développement » destiné aux élèves avancés :
- c) de dédoubler toute classe qui, depuis deux ans, compte plus de 40 élèves ;
- d) de diminuer le nombre des heures de leçons imposées aux enfants :
- e) d'accorder à l'instituteur par une révision législative le droit de faire partie de la commission d'école ;
- f) de ne pas exiger l'indication du rang dans le livret scolaire ;
- g) de créer un enseignement post-scolaire pour jeunes filles dans le but de les préparer mieux à tenir leur future mission d'épouses et de mères ;
- h) de faire diffuser par T.S.F. des conférences éducatives destinées aux parents ;
- i) de faire remettre aux parents un petit livre qui soit pour eux un guide sûr, en matière d'éducation ;
- j) d'entreprendre avec énergie la lutte antialcoolique, de veiller à la propreté morale de la rue, de favoriser la construction de logements sains et peu coûteux, pour familles pauvres et nombreuses.

M. Chantrans demande à M. Laurent de bien vouloir consentir à ajouter une dernière conclusion qui serait ainsi conçue :

« De veiller à une observation plus rigoureuse des lois et règlements sur la police des cinémas. » Admis.

M. Serex demande de compléter le paragraphe lettre e) en ajoutant « ...et à l'institutrice... ». Il y a là, évidemment, une question d'équité.

Un délégué propose la rédaction suivante : « d'accorder à un membre du corps enseignant ou à un de ses représentants.... »

Le texte de la proposition devient le suivant :

« e) d'accorder à un membre du corps enseignant ou à un de ses représentants, par une révision législative, le droit de faire partie de la Commission d'école. »

Accepté à l'unanimité.

M. Rudhardt demande que l'on ajoute une thèse disant :

« Le Congrès pédagogique demande la réintégration de tous les instituteurs dans leurs pleins droits de citoyens, par la suppression des incompatibilités. »

M. Unger parle des devoirs qui incombent aux femmes et des droits dont elles devraient pouvoir jouir et propose la thèse suivante : « Le Congrès pédagogique romand demande l'intégration des mères, des institutrices et en général de la femme dans les pouvoirs publics, afin qu'elles puissent prendre leur responsabilité dans toutes les questions touchant à l'éducation et à l'enfant. »

M. Sermond recommande la nouvelle loi sur le régime des alcools.

A propos de la proposition de M. Rudhardt, plusieurs délégués estiment qu'il ne nous appartient pas d'entrer dans des questions de politique cantonale. Sur quoi, M. Rudhardt modifie sa première proposition qu'il remplace par celle-ci :

« Le Comité de la S. P. R. demande aux sections intéressées de travailler à faire supprimer toute incompatibilité pour que l'ensemble des instituteurs romands possèdent leurs pleins droits de citoyens. »

Au vote, la proposition de M. Rudhardt est acceptée et celle de M. Unger est repoussée.

Ainsi modifiée et complétée, la VI<sup>e</sup> conclusion est admise.

## PROJECTIONS LUMINEUSES — APPAREILS

pour vues sur verre et objets opaques.

Avant tout achat demandez offres à la Maison

**PAUL SAVIGNY & C<sup>e</sup>, Fribourg** (Té I. 277)

NOMBREUSES RÉFÉRENCES. — CONSTRUCTION IRRÉPROCHABLE.

### PRIX SANS CONCURRENCE

Fabrication	Réparation	Transformation
Prix-courant gratis et franco	117	Prix-courant gratis et franco

On cherche pour 2 jeunes filles, dans bonne maison privée de Zurich

### GOUVERNANTE

gaie, instruite et expérimentée, de langue maternelle française, capable à enseigner dans la dite langue, et ayant de bonnes connaissances dans la couture. Entrée au printemps (env. 1<sup>er</sup> avril).

Offres détaillées et accompagnées seulement de premières références, sont à adresser sous chiffres **O. F. 58 Z.**, à Orell Fussli-Annonces, Zürich, Zürcherhof.

OF 40116 Z

Pour l'enseignement du français dans les classes supérieures d'une maison d'éducation allemande à la campagne, à Bieberstein-Rhön ou Spiekeroog-Nordsee, on cherche jeune

### SUISSE FRANÇAIS

pour Pâques prochain. Collaboration d'une année au moins désirée.

Offres avec curriculum vitae, photo et copies de certificats sont à adresser à **Dr Andreesen**, Deutsches Landerziehungsheim, Spiekeroog-Nordsee.

P 10664 L

## L'Ecole de Commerce GADEMANN,

à Zurich, organise chaque année des cours spéciaux destinés aux JEUNES SUISSES ROMANDS qui veulent apprendre l'allemand de façon approfondie avant d'aborder la vie pratique.

P 30756 X

Demandez le nouveau prospectus gratuit au Secrétariat de l'Ecole.

## Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie Réparations soignées. Prix modérés.

Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

**E. MEYLAN - REGAMEY**

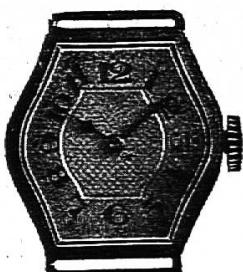
11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 38.0

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

○ ○ Tous les prix marqués en chiffres connus. ○ ○



**APPAREILS DE PROJECTIONS  
EPIDIASCOPES**



dans tous les prix et exécution de premier ordre

**Nouveau !**

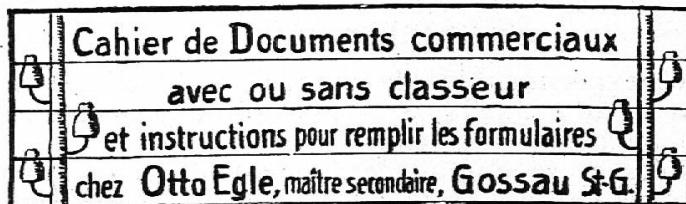
**NOVO - TRAJANUS - EPIDIASCOP**

Exécution moderne. Travail insurpassable

Collection de nouvelles cartes pour Epidiascope  
Géographie européenne et allemande

Catalogue gratuit Catalogue gratuit

Ed. LIESEGANG, DUSSELDÖRF, Cases postales 124 & 164



LA SOCIÉTÉ DE  
**BANQUE SUISSE**  
LAUSANNE

Capital et Réserves : Fr. 182.000.000

REÇOIT DES FONDS SUR  
**LIVRETS DE DÉPOTS** au taux de 4%.

**DEUX VOYAGES EN ORIENT**

avec le vapeur « MONTE CERVANTES ».

Places à retenir chez H. Meiss, place Bellevue, Zurich. 7-29 avril 1929.  
Voyage agréable, formé par deux petits groupements suisses (indépendants).  
Dans chaque voyage est compris 4 excursions d'un jour, en Italie et en Grèce.

**9 jours en Palestine et dans le Transjordan**  
Depuis total 830 fr. (Départ de Zurich.)

**ou 7 JOURS EN EGYPTE (jusqu'à Assuan)**  
Depuis total 900 fr. (Départ de Zurich).

Ces prix comprennent tous les frais : Billets, soins, visa, assurance, etc.  
Pour tout autre renseignement à dresser à l'organisateur de ces 2 voyages :  
HS. KELLER, Institut.-second., Himmeri 6, SEEBAKH (Zurich). —  
(Joindre 30 cent. en timbres-postes).

NB. — Il est recommandable de s'annoncer de suite afin de pouvoir obtenir de bonnes places sur le vapeur. (Sans risque en cas de contre-mendement.)

OF 40144 Z



# L'EDUCATEUR

ORGANE

DE LA

**SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE**

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

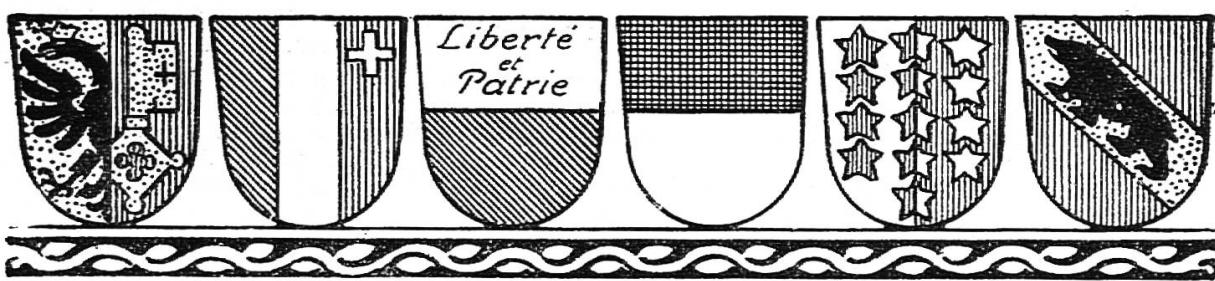
PIERRE BOVET  
Florissant 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT  
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne      H.-L. GÉDET, Neuchâtel.  
J. MERTENAT, Delémont.      R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & Cie  
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL  
VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.  
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute  
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.  
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

## COURS D'ARITHMÉTIQUE

par LOUIS GROSGURIN et ANDRÉ CORBAZ  
à l'usage des Ecoles primaires.

Les ouvrages de MM. Grosgruin et Corbaz, en usage dans les écoles du canton de Genève et avantageusement connus dans le reste de la Suisse romande, forment un cours complet d'arithmétique et de géométrie élémentaires.

M. Grosgruin, chargé à Genève de la formation mathématique des jeunes maîtres, a codifié les principes du calcul à l'école primaire, et M. André Corbaz a rajeuni ses manuels en les harmonisant avec les *Méthodologies*. Les deux auteurs se sont efforcés, dans une collaboration attentive, de donner à l'enseignement mathématique élémentaire l'unité nécessaire en même temps qu'une base solide et rationnelle.

### METHODOLOGIE D'ARITHMETIQUE

par LOUIS GROSGURIN.

1 vol. in-8° cart. . . . . Fr. 9.—

Cet ouvrage qui forme la partie didactique et qui est ainsi le *Livre du maître* s'attache à développer graduellement les opérations, à en préciser le sens au cours de leurs aspects successifs. Il montre comment le maître peut tirer des faits les notions abstraites. Sa méthode souple et claire oppose sans cesse au calcul passif le calcul réfléchi et aux préceptes routiniers ces réactions constantes de l'esprit qui donnent au calcul sûreté et sécurité. Ce volume de 300 pages abonde en faits, en notions originales, en illustrations qui jettent un jour nouveau sur la matière et provoquent des suggestions dont tout maître retirera le plus grand profit. On y trouve aussi de nombreux problèmes d'observation inédits.

### PROBLEMES D'ARITHMETIQUE

CALCUL ÉCRIT

par ANDRÉ CORBAZ.

3 vol. in-16 cart. . . . . 1<sup>re</sup> série Fr. 2.20  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries, chacune > 2.50

L'ouvrage comprend trois séries de deux années d'études, soit tout le cycle primaire, de 7 à 13 ans. Cette nouvelle édition (1921) est le développement harmonique du programme genevois. C'est la partie pratique qui suit pas à pas la théorie. Des notes au bas des pages renvoient le maître aux paragraphes de la *Méthodologie*. Il y trouvera le commentaire de maints exercices encadrés dans le livre de l'élève. Chaque année d'études comprend de 350 à 400 problèmes.

### SOLUTIONNAIRES D'ARITHMÉTIQUE

A chaque série de *Problèmes d'arithmétique* correspond un recueil de solutions.  
3 vol. in-16 cart. . . . . 3 séries, chacune Fr. —.75